

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS

1

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Lundi 8 novembre 2021

La Séance est ouverte à 15 h 05, sous la présidence de Madame Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur de Marseille.

Madame BAREILLE.- Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vais demander à Madame MAKHLOUFI de procéder à l'appel.

(Madame MAKHLOUFI procède à l'appel nominal des conseillers d'arrondissements.)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Approbation du compte-rendu in extenso de la séance du Mardi 28 Septembre 2021.

Y a-t-il des observations ?

Madame D'ANGIO.- Madame le Maire, rapidement et si vous nous le permettez, Monsieur DUDIEUZERE aura également deux mots à dire avant que vous ne fassiez approuver le procès-verbal.

Afin d'éviter tout malentendu, je souhaiterais excuser le sénateur Stéphane RAVIER pour son absence qui est due à un déplacement en Lituanie, dans le cadre de son mandat parlementaire, pour un entretien avec Frontex.

Et puisque je vous parle d'absence, Madame le Maire, nous nous inquiétons de l'absence de l'un des membres de votre majorité qui d'ailleurs, apparemment, n'a même pas été cité lors de l'appel, à savoir votre élue Ulrike PAUL. Cette élue est chargée des relations avec la Métropole, et avouez que, pour notre secteur, c'est un peu ennuyeux de ne pas connaître cette personne, savoir si elle a démissionné, si elle a des ennuis car, sauf erreur, nous ne l'avons jamais vue, et nous n'avons même pas entendu son nom lors de l'appel. Si vous pouviez nous apporter des précisions sur ce problème. En tout cas, j'espère qu'elle va bien.

Enfin, permettez-moi d'apporter une précision aux propos que vous avez tenus, lors du dernier conseil d'arrondissements, Madame le Maire, au sujet des départs au sein de notre groupe, et préciser – même si vous auriez pu le faire vous-même - que si des élus ont démissionné de notre groupe, ce n'est pas pour des raisons politiques, mais bien pour des raisons personnelles, et tous ont fait savoir qu'ils continuaient à soutenir notre groupe et notre mouvement ; ce qui n'est pas le cas de votre majorité qui a subi deux départs de conseillers municipaux, sans parler des désaccords que l'on connaît déjà au sein de votre majorité.

Madame le Maire, si vous pouvez un peu éclairer ma lanterne, je vous remercie.

Monsieur DUDIEUZERE.- Madame le Maire, merci de me laisser la parole. Deux mots également rapidement, tout d'abord pour vous relancer par rapport à la voirie. Je n'en fais pas une obsession, mais vous savez que c'était mon ancienne délégation, et c'est quelque chose qui me tient à cœur. Et vous avez déclaré récemment, dans la presse, que les mairies de secteur n'avaient aucun pouvoir, que c'était simplement une boîte aux lettres. Certes, je vous le concède, les mairies de secteur ont peu de pouvoirs, mais elles en ont quand même un petit peu, et notamment pour la voirie, nous avons une enveloppe attribuée chaque année. Nous avons 1,3 million, à l'époque, pour l'entretien de la voirie. On attend toujours de savoir ce que vous avez fait et quelle est votre programmation 2021. Nous sommes à la fin de l'année, et nous ne la connaissons toujours pas, ni certains travaux qui n'ont pas été exécutés sur la programmation 2020, plus d'autres choses : la réfection de la place de Saint-Just. Nous vous avons fait un courrier, avec Madame D'ANGIO, à ce sujet, et je suis persuadé que nous aurons une réponse là-dessus.

Et par rapport à ce conseil, il semblerait, sauf erreur de notre part, qu'un rapport ait été oublié d'être enrôlé : le rapport 37/626, le n° 31 sur l'ordre du Conseil municipal, qui concerne des subventions à des associations, notamment pour ce qui concerne notre secteur, l'association du Poumon Vert de Saint-Mitre, que vous devez bien connaître, qui défend notamment, sur le tracé de la Linea, la création d'un tramway.

Je vous remercie.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, j'avais préparé un texte pas très sympathique que je vais me garder de lire. Pourquoi ? Parce que, lors du dernier conseil d'arrondissements, vous ne m'avez pas laissé finir mon propos concernant les assassinats qui bouleversent notre secteur. Je n'en fais pas l'alpha et l'oméga de tout ce qui se passe ici, j'ai toujours salué votre esprit de consensus, et j'espère, sans vous commander, qu'à l'avenir, on repartira sur ce qui était de la bienveillance de votre part, que j'ai saluée par écrit et oralement, pour que l'on puisse s'exprimer tous librement et jusqu'au bout dans cette salle. J'espère que cela ne se reproduira pas sur des sujets hyper importants qui, peut-être, sont étrangers à certains, mais qui touchent personnellement beaucoup d'entre nous. Merci.

Madame BAREILLE.- Pour répondre aux différentes questions, Madame D'ANGIO, effectivement, Ulrike PAUL a des problèmes de santé. Donc, nous avons bien des pouvoirs qui nous sont remis pour les conseils. Je pense que cela a été un oubli qu'elle n'ait pas été citée, lors de l'appel.

S'il y a des problèmes de le santé, il faut respecter ces sujets-là qui ne sont malheureusement jamais drôles.

Concernant la voirie, Monsieur DUDIEUZERE, j'avais bien pris note de votre demande, lors d'un précédent conseil, et j'avais d'ailleurs, au conseil précédent, un courrier à vous remettre, mais vous étiez absent. Excusez-moi, je ne l'ai pas avec moi. Mais, j'ai également bien reçu votre courrier auquel j'ai fait une réponse qui est partie. Vous allez la recevoir d'ici peu de temps, et vous aurez toutes les précisions aux questions que vous m'avez soumises.

Monsieur BENFERS, encore une fois, je suis le maire de secteur, donc j'ai à cœur à ce que ces conseils puissent se dérouler correctement. Je demande que l'on respecte les prises de parole quand elles sont données, et de faire attention quand on a voté un rapport de ne pas y revenir.

Vous êtes bien évidemment libre de poser des questions ou de donner vos avis. Il n'y a pas de rétention. Je ne suis pas là pour vous empêcher de vous exprimer, je demande juste à ce que ces conseils puissent se dérouler en bonne et due forme.

Je vais donc vous demander de voter le compte rendu in extenso.

LE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Avant de commencer ce conseil, je souhaiterais revenir sur un sujet ô combien important et qui fait notre actualité en ce moment, un sujet qui fait débat sur l'ensemble de notre territoire. Vous l'avez compris, je veux parler de la réforme métropolitaine.

Je pense que nous sommes tous unanimes pour dire qu'il faut revoir cette loi PLM. On le sait, à Marseille, les mairies de secteur n'ont pas de compétence, nous avons des budgets qui sont limités. Pour donner l'exemple de notre Mairie de secteur, pour 160 000 habitants, 45 kilomètres carrés, nous avons un budget de 2,7 millions.

On le sait également, la Mairie de secteur a uniquement un rôle consultatif, alors que nous sommes tous les jours sur le terrain et que nous sommes donc au plus près des préoccupations de nos habitants.

Nous sommes sur un secteur qui a trop longtemps souffert des querelles politiques sous les mandatures précédentes, également. Nous sommes une Mairie de secteur qui est dans l'opposition, depuis maintenant plus de 25 ans, et ce sont vraiment les retours que nous avons des habitants aujourd'hui de dire qu'ils sont pris en otage, qu'ils se sentent pris en ballottage. Et je ne parle pas de la complexité du système où l'on ne sait pas à qui incombent les compétences : est-ce à la Ville ? À la Métropole ? Avec des institutions qui se renvoient la balle.

Je pense qu'il est urgent de redonner des compétences aux mairies de secteur pour pouvoir agir de manière plus efficace, plus rapide, dans l'intérêt de nos 160 000 habitants.

Vous me parliez de l'absence de Monsieur RAVIER, de notre sénateur. J'espère en tout cas qu'il portera ce sujet au plus haut niveau de l'Etat. Il a été lui aussi maire de ce secteur, il sait ô combien c'est difficile quand il s'agit de mettre en place un passage piéton ou changer l'éclairage d'une école. Je pense qu'il faut que l'on arrête avec ces aberrations, et il faut vraiment que nous puissions changer les choses, encore une fois dans l'intérêt de nos habitants.

Aujourd'hui, je pense que nous avons une chance historique pour pouvoir changer les choses, et donc j'émet le vœu que tous les élus puissent travailler sur ce sujet pour faciliter le quotidien des habitants, et surtout pour que l'intérêt général puisse primer sur les jeux politiques.

Je ne vous cache pas que j'ai déjà échangé sur ce sujet avec les parlementaires de notre ville pour qu'ils puissent porter ces sujets, quelle que soit leur couleur politique. J'ai également interpellé le Maire de Marseille, le Président de la République. Et je tiens également à rappeler que c'était un sujet porté, pendant la campagne municipale, que ce soit par le Printemps Marseillais, par Les Républicains. Je pense qu'il est important de ne pas l'oublier. Encore une fois, profitons de cette réforme métropolitaine pour donner les moyens d'agir aux maires de secteur, et je pense que nos habitants le méritent.

(Applaudissements)

Monsieur BOSQ.- Avant de débiter ce conseil d'arrondissements, je voudrais intervenir sur le volet Transport, si vous le permettez. Aujourd'hui, mes chers collègues, il y a quand même un vote et un amendement qui est hyper important pour notre secteur concernant le volet Transport. Vous savez qu'il y a un financement qui doit intervenir sur cinq lignes de BHNS, quatre lignes de tramway, et l'automatisation du métro.

Madame le Maire, vous avez la possibilité de jouer un rôle essentiel pour le choix du tracé du tramway, et permettre ainsi à notre secteur d'être enfin respecté. Vous devez permettre à la population de notre secteur d'avoir un mode de transport propre et efficace, en favorisant la ligne de tramway Canebière-Le Merlan.

Les utilisateurs de transports en commun qui habitent le 14^{ème} arrondissement sont ce que l'on appelle, dans la sphère des mobilités, des captifs. Par exemple : le taux d'équipement en voitures est inférieur dans ce secteur de 20 % à la moyenne nationale. Toute cette population vit avec les transports, et je puis vous dire que ce n'est pas piqué des vers. C'est un véritable périple pour les usagers, mais aussi pour nos conducteurs avant d'atteindre leur destination. Je vous laisse imaginer entre le boulevard de Strasbourg, le boulevard National et la Belle-de-Mai : ce n'est pas moins de sept lignes d'autobus qui transitent par ce secteur. Les bus sont bondés, beaucoup de femmes et de jeunes femmes ne le prennent plus. J'ai rencontré un copain traminot sur la ligne 32, qui part de la Canebière-Strasbourg-National-Belle-de-Mai-place Burel-carrefour du Merlan, Saint-Thys-Les Oliviers et arrive à la faculté. Les transports, je les connais, j'ai travaillé pendant 38 ans, je les ai fréquentés, je les ai conduits, et je sais de quoi je parle. Il me faisait part de ses difficultés dues à la surfréquentation, en termes d'insécurité, d'incivilités, de retards et d'exaspération des usagers. Les poussettes qui montent par les portes centrales...

Evidemment, le tramway est une priorité pour notre secteur, afin que ses habitants retrouvent un peu de considération. Et je pense que cela suffit, le clientélisme politicien où l'on doublonne les moyens de transport en négligeant notre secteur. Et on voit où nous sommes arrivés aujourd'hui, avec seulement deux lignes de métro, trois lignes de tramway.

Je voudrais rajouter un dernier mot sur le BHNS. C'est une vraie mauvaise idée. Le BHNS peut être une très bonne idée dans un réseau de transport conséquent, qui a déjà un maillage tramway et métro suffisant. Là, on peut parler de rajouter du BHNS. Mais, le BHNS a une particularité à Marseille : dans les couloirs dits protégés, il y a quand même sur une ligne à peu près 30 % de couloirs qui ne sont pas protégés par des îlots centraux. A Marseille, les automobilistes stationnent, et ils savent que le BHNS peut tourner le volant. Pour le tramway, cela ne se produit jamais, il n'y a jamais de stationnement ; c'est la différence.

Je pense que le tramway est un atout supplémentaire qui est déjà bien structuré. Et puis, le BHNS reste un équipement d'autobus à moteur thermique, créant de la pollution, qui est bruyant, et il est beaucoup moins confortable que le tramway. Il cumule plusieurs inconvénients.

Le tramway rend les transports publics désirables, pas le BHNS, si l'on veut obtenir un report modal pour diminuer la circulation automobile.

Avec l'opportunité des aides de l'État, il faut la saisir pour changer la ville, pour une meilleure qualité de vie dans la ville et, à Marseille, cela ne passe pas par le BHNS, mais par le tramway. Merci.

Madame BAREILLE.- Monsieur BOSQ, je sais combien vous êtes attaché à ces sujets de mobilité, de transport, et vous avez raison. Dans notre secteur, nous savons tout le retard que nous accumulons depuis des années dans le 13^{ème} et le 14^{ème} arrondissements. J'espère que vous mettrez tout autant d'énergie pour nous aider auprès de la Mairie centrale pour avoir plus de compétences de proximité en Mairie de secteur.

Sur les transports, pour le BHNS, je trouve qu'aujourd'hui, nous avons insuffisamment de transports en commun, donc je pense que c'est une bonne chose d'avoir ces deux lignes prochainement sur le secteur. Bien évidemment, j'espère que s'ensuivront les tramways, les métros. Mais, on sait que c'est sur un projet de plus long terme et que c'est beaucoup plus coûteux. Commençons déjà par avoir des bus.

Vous soulevez le problème de stationnement anarchique sur ces voies de bus, mais excusez-moi de vous rappeler que c'est de la compétence de la Ville aujourd'hui, et que nous réclamons justement d'avoir plus de policiers sur le secteur pour que l'on puisse verbaliser ces personnes afin que les bus ne soient pas bloqués. On sait combien c'est problématique puisque l'on est même obligé parfois de faire contourner les bus qui ne peuvent plus se déplacer sur le secteur, pour des problèmes de tranquillité publique. Vous avez bien raison de le souligner. J'espère que, là aussi, vous saurez remonter ces problématiques auprès de la Ville. Merci.

Je vous propose maintenant de passer aux rapports.

RAPPORT N° 21-104 7S

FINANCES - ETAT SPECIAL D'ARRONDISSEMENTS 2022 - MAIRIE DES 13^E ET 14^E ARRONDISSEMENTS.

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Madame le Maire, chers collègues, j'ai l'honneur de vous présenter le budget de l'exercice 2022. Ce budget se compose, comme nous y sommes habitués maintenant, de trois sommes principales : une dotation globale de fonctionnement qui s'élève à 2 722 000 euros, une dotation d'animation locale de 56 023 euros, et un budget dit d'investissement, qui ne concerne pas vraiment des investissements, mais des petites réparations, qui s'élève à 309 198 euros.

Ce budget, qui est celui de l'année 2022, est sensiblement identique à celui de l'année précédente. Il y a une différence de 14 916 euros en moins par rapport au budget de l'an dernier. Cette différence, ce n'est pas nous qui l'avons décidée, elle nous est imposée. Au regard du budget, cette diminution ne change pas vraiment l'équilibre et les choix des dépenses effectuées.

Le choix de ces dépenses correspond toujours à la priorité donnée l'an dernier, qui est celle de la meilleure conservation possible des équipements publics transférés et, *a contrario*, chaque fois que c'est possible, nous essayons de diminuer, dans le choix des dépenses, tout ce qui s'apparente à des frais de communication, à des frais pour lesquels il n'y a pas vraiment de retombées évidentes et certaines pour les administrés.

Nous avons, par exemple, diminué dans le budget de cette année, par rapport à l'an dernier, les frais de communication de 1 000 euros, les frais de catalogue de 2 000 euros, les frais divers de publicité de 1 000 euros, les frais de la fête nationale de 1 000 euros, les frais de redevance de 1 200 euros, les frais de catalogue pour l'animation de 2 000 euros.

La diminution que l'on a subie, de 14 916 euros, a été imputée principalement sur ces frais de communication, de documentation que je viens d'énumérer pour que ceux-ci n'affectent pas l'entretien des services publics qui nous sont affectés.

Je crois en avoir terminé, Madame le Maire. Je vous rends la parole et vous demande de mettre le budget aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur KOUBI-FLOTTE.

Monsieur ROSSI.- Madame le Maire, d'abord à l'écoute de ce que nous décline notre collègue et ami Monsieur KOUBI-FLOTTE, qui a en charge ce budget, je reviens sur ce que vous disiez précédemment, c'est-à-dire ce qui a été introductif dans vos propos, à savoir : qu'est-ce que Madame GOURAULT et qu'est-ce que le ministre des collectivités réserve aux mairies de secteur pour la suite ?

Ici, il y a des personnalités qui ont été maires de secteur, Madame D'ANGIO, Monsieur RAVIER, vous-même, et chacun vit dans une contrainte qui est presque un corset, à savoir une enveloppe qui est contrainte et qui est liée surtout à quelque chose de complètement irrationnel. Qu'est-ce qui est irrationnel ? C'est la manière dont on affecte cette enveloppe. On ne l'affecte pas par rapport à une problématique, à une difficulté, à quelque chose inhérent à une expertise propre, on l'affecte au nombre d'habitants. Quand on parle de montant pour les travaux, les petits travaux, 300 000 euros ! Mais, 300 000 euros sur un territoire comme celui dont vous avez la charge, c'est dérisoire ! C'est d'autant plus dérisoire que c'est très éloigné - et je remercie notre collègue Monsieur BOSQ qui évoquait tout à l'heure la problématique des transports – de nos difficultés à faire, comme précédemment, changer une ampoule, faire une réfection quand il pleut dans une école. On nous évoque jusqu'à n'en plus finir le devenir de grands transports, de lignes de métro, de tramway, que sais-je ? Quand on sait combien cela coûte au kilomètre. Quand on sait combien d'enveloppes vont être réservées à Marseille. On parle d'un milliard, mais quand on dit un milliard, c'est lissé sur combien d'années, sur quels territoires, sur les choix qui ont déjà été faits préalablement. Et je vous renvoie aux commissions où vous travaillez, Monsieur BOSQ, où Madame GHALI fait falloir le fait que la seule ligne qu'il pourrait y avoir, c'est de ... au lycée Nord.

Monsieur BOSQ.- Il y a quatre vice-présidents, ici, de la Métropole.

Monsieur ROSSI.- Vous avez remarqué que personne ne vous a coupé la parole, Monsieur BOSQ ?

Madame BAREILLE.- Monsieur BOSQ, laissez Monsieur ROSSI s'exprimer, et ensuite, vous prendrez la parole.

Monsieur ROSSI.- Vous avez remarqué que personne ne vous a coupé parce que c'était plus brillant que ce que je raconte. Forcément, ce en quoi Monsieur BOSQ, vous avez raison sur le fait que, dans une vision d'ensemble, il faut penser au nord de Marseille et sur le secteur où nous avons mandat, que ce soient nos amis de Saint-Mitre ou sur d'autres lieux. Tout est à prendre en considération. Mais quand même, au moment où nous parlons de grandes masses et au moment où Madame GOURAULT va rapporter un texte majeur sur la déclinaison sur Marseille, le premier point - et Madame le Maire l'a dit -, c'est quand même : comment fait-on pour rendre aux mairies de secteur une forme de légitimité et d'autonomie financière permettant, *a minima*, de répondre sur les missions dévolues aux mairies de secteur. Cela n'occulte en rien ce que vous venez de dire brillamment, intelligemment. Mais, vous savez comme moi, vous qui avez conduit des bus, que le prix d'une ligne, le prix d'une enveloppe, le prix d'une étude, ce sont des visions à 5-10 ans. Ce dont nous parlons ce sont des visions en décembre.

Monsieur BOSQ.- Le BHNS en décembre ?

Monsieur ROSSI.- Non, Monsieur BOSQ ! Ne faites pas le couillon, ne vous forcez pas. Ce n'est pas la peine, vous avez une nature propre à cela. Je parle de l'acte de décentralisation. C'est celui-là qui va être évoqué, à ce moment-là. Vous êtes de plus en plus mal élevé, Monsieur BOSQ. C'est bien de cela dont Madame le Maire a parlé, dès le départ, comme le premier socle qui va nous permettre de voir.

Et d'ailleurs, le Conseil municipal va sûrement être le relais de ce qui est le choix du Maire de dire : il est évident que, comme à Lyon, comme à Paris, je souhaite, moi, premier magistrat, que les mairies de secteur aient un transfert de compétences, un transfert de souveraineté et un transfert de légitimité qui permettrait de faire en sorte que les administrés dont nous avons la charge puissent avoir des réponses plus en adéquation. Cela n'occulte en rien – et je suis sûr que le Conseil municipal va le faire - la problématique des transports, en accord et en partenariat avec la Métropole. Et là, nous verrons très clairement les ambitions des uns et des autres, et les orientations, voire les choix qui sont faits sur tel ou tel territoire ou telle ou telle ligne.

Monsieur BOSQ.- Imaginez-vous que, quand même, dans ce secteur où tout le monde s'accorde à dire que l'on manque de transport ou pas du tout, et ici, dans la Mairie de secteur du 13-14, 150 000 habitants, vous êtes Maire du 13-14, et vous ne parlez pas des transports, alors qu'aujourd'hui, il y a un amendement qui est voté, et vous renvoyez toujours la balle à la Mairie centrale. C'est tout ce que j'ai à dire.

Monsieur ROSSI dit ce qu'il a envie de dire. Il est anormal qu'en tant que Maire, vous ne parliez pas des transports. On ne sait pas quelle est votre politique sur les transports dans le 13-14. Vous êtes quatre vice-présidents, vous côtoyez et vous êtes des intimes de Madame la Présidente de la Métropole, et vous n'avez aucune vision sur les transports ? Aucune ?

Monsieur BENFERS.- Pour en revenir au budget, le budget est traditionnellement un moment d'arbitrage politique, mais il ne traduit pas totalement l'action d'une mairie. Celle-ci se juge au quotidien sur les choix des marchés, des projets de service, la programmation des travaux. Pour information, cette année, un

audit lancé par notre majorité va avoir lieu. L'objet du mandat est de mieux équilibrer les dotations aux mairies de secteur. Actuellement, elles sont calculées par un système de points qui avantage fortement les mairies du sud de la ville. Voilà ce qu'il en est de la Mairie centrale. La Mairie centrale, avec sa majorité, a pour objectif de rééquilibrer les choses, et surtout à notre avantage, nous les mairies du nord de la ville.

Sur le budget, j'ai une petite question : le budget de la Mairie des 13-14 sur les catalogues et imprimés se monte à 103 000 euros. Est-ce le cas ?

Madame D'ANGIO.- 100 500.

Monsieur BENFERS.- Je n'étais pas loin. En comparaison, la Mairie du 6-8 a une budget, sur cette même ligne, de 20 000 euros. Voilà ce qui m'interroge, en tant qu'élu du 13-14 : pourquoi faire autant de dépenses sur les catalogues et imprimés, à l'heure du numérique ?

Madame D'ANGIO.- Une petite parenthèse : bien évidemment, nous sommes favorables au transfert de compétences aux mairies de secteur puisque quand nous étions à la tête de cette mairie, nous l'avions déjà, en ce qui concerne les écoles, demandé au Maire de Marseille puisque c'est le maire de secteur que les habitants viennent voir quand ils ont un problème de potelets, un problème de propreté, un problème d'inscription en crèche notamment. Et d'ailleurs, si le maire a la volonté de transmettre certaines compétences, il me semble que dans les autres villes qui sont touchées par cette loi PLM, la gestion des places en crèche se fait par les mairies d'arrondissement. A Marseille, on ne fait jamais comme ailleurs, la preuve en est : on a des mairies de secteur et pas d'arrondissement. Si le Maire de Marseille a vraiment la volonté de transférer certaines compétences, il peut le faire dès aujourd'hui, sans attendre que tout le monde se réunisse et établisse les transferts possibles ou pas.

Vous parliez tout à l'heure de querelle politique, effectivement, entre la Mairie du 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements et les autres institutions, puisque la couleur politique a toujours été différente de celle de la Ville de Marseille, mais la vraie question est : qui est responsable de ces querelles ? Samedi, vous étiez présente lors de l'Assemblée générale de la Fédération des CIQ du 13^{ème} arrondissement, il y a un temps pour tout, un temps pour les élections et un temps où il faut accepter les élus qui sont en place et savoir travailler avec l'ensemble des élus qui sont présents.

J'espère que, par intérêt pour ce secteur, les compétences seront transférées, mais surtout que vous serez entendue quand il s'agira d'agir dans l'intérêt général de ces deux arrondissements.

Pour revenir au budget, vous disiez, Monsieur ROSSI, tout à l'heure, qu'à écouter le premier adjoint aux Finances, on apprenait plein de choses. Moi, je n'ai pas appris grand-chose sur le budget que vous venez de nous présenter. Le budget de la Mairie de secteur que vous nous demandez d'approuver pour l'année 2022 est, à quelques centaines d'euros près, le même que l'an dernier. Et aussi parce que les promesses faites à l'époque par votre adjoint aux Finances et vous-même sont loin d'avoir été tenues, permettez-moi de vous poser les mêmes questions qu'au conseil de novembre 2020.

Vous nous présentiez l'an dernier un budget où vous aviez choisi - je cite votre adjoint – de mettre le plus possible dans l'entretien des terrains de sport et les gymnases, et avoir, comme nous l'avions fait à l'époque, une attention importante

pour les parcs et jardins. Vous parliez même de 100 000 euros pour les parcs et jardins des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Aujourd'hui, je vous demande qu'avez-vous fait depuis ? Qu'avez-vous fait de ces 100 000 euros, dont votre adjoint parlait, pour les parcs et jardins ? Nous évoquions, à l'époque, l'installation de jeux PMR sur ces équipements. Force est de constater qu'aujourd'hui, aucune installation n'a été réalisée, aucune rénovation de jeux d'enfants n'a été faite. Rien.

Qu'avez-vous également fait du budget attribué à nos plateaux sportifs et gymnases ? Malheureusement, là aussi, rien. Aucun gymnase, aucun plateau sportif rénové.

Votre adjoint parlait également, l'an dernier, et je suppose que c'est encore le cas cette année, d'un budget pour les illuminations de Noël en baisse, où vous promettiez – et je cite toujours - de faire plus en dépensant moins. Force est de constater que, là aussi, vous avez échoué : le secteur n'a jamais été si peu éclairé qu'à Noël dernier.

Vous disiez aussi, et nous en convenons, l'année dernière toujours, que la ligne « Divers » était très opaque - ce qui n'est pas agréable -, mais qu'avez-vous fait depuis pour la rendre transparente ? Aujourd'hui, c'est encore à peu près 900 000 euros sur les deux lignes « Divers », et aucune précision.

Vous parliez pourtant, l'an dernier, de présentation détaillée que vous feriez - et là, c'est vous que je cite, Madame le Maire - le moment venu. Là encore, force est de constater que le moment n'est toujours pas arrivé, et que plus d'un an et demi après, vous ne nous avez toujours rien présenté. Mensonge, mensonge, quand tu nous tiens !

Aussi, Madame le Maire, que proposez-vous, dans ce budget que vous nous demandez d'approuver, à nos seniors ? Qu'en est-il des projets éducatifs avec nos écoles ? Quels équipements allez-vous enfin rénover ? Je vous soumetts une idée d'ailleurs : savez-vous où se trouve le Centre d'animation de Saint-Théodore ? Vu son état, je m'interroge. Il mériterait pourtant que vous vous y intéressiez. Et où en êtes-vous avec le squat de Saint-Gabriel ? Quant au projet du Centre aéré spécial Petite enfance de La Batarelle, va-t-il enfin voir le jour ?

Madame le Maire, vous n'avez même pas tenu votre promesse de mettre à l'honneur, à chaque conseil d'arrondissements, une association du secteur. Pourtant, dans le 13-14, il y en a beaucoup, d'associations. Mais, vous avez préféré en chasser certaines. Comment voulez-vous que l'on croie en la sincérité de votre budget ? Comment voulez-vous que l'on croie à ces chiffres si aucun projet n'est réalisé ?

Vous allez nous répondre que c'est la faute au Covid – il a bon dos le Covid -, que les mairies de secteur – vous le répétez sans cesse en ce moment - sont de simples boîtes aux lettres, et que ce n'est pas de votre compétence. Mais, ce discours ne fonctionne pas, Madame le Maire, car même si le budget de la Mairie de secteur n'est certes pas à la hauteur des besoins de nos arrondissements, même si toutes les compétences ne sont pas les vôtres, avec de la volonté, la maîtrise du territoire et votre entourage, vous pouvez réaliser des projets qui apporteraient un plus à nos arrondissements, et qui amélioreraient la vie des habitants de ce secteur.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Je vais commencer par répondre à Monsieur BENFERS. Déjà, Monsieur BENFERS, vous avez beaucoup de chance puisque j'ai également demandé, de mon côté, d'avoir un compte rendu de l'audit réalisé par la Mairie centrale concernant les différentes mairies de secteur, et je ne l'ai pas encore eu. Donc, je vois que vous avez eu un peu plus d'informations de votre côté.

Monsieur BENFERS.- Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit : il est en cours.

Madame BAREILLE.- Vous avez quelques éléments. En tout cas, moi, je n'ai pas encore eu des éléments. J'espère que cet audit nous permettra de mieux gérer les budgets des mairies de secteur, notamment concernant les marchés. C'est effectivement une demande que nous avons faite, notamment concernant la rubrique Communication, pour que nous ayons, sur tout ce qui est création, graphistes, impression, un marché commun qui nous permettrait de réaliser des économies concernant ce poste-là.

Concernant la ligne Catalogues, il ne s'agit pas uniquement des catalogues ; vous l'imaginez bien. Je ne suis pas allée vérifier le budget de la Mairie des 6-8. En tout cas, il est sûr que les budgets que nous allouons à chacun des postes sont en lien avec les dépenses engagées. C'est ce que nous disions en préambule, avec Monsieur KOUBI-FLOTTE, à savoir qu'en Mairie de secteur, nous avons un budget qui est iso par rapport aux années précédentes, en légère baisse de 14 000 euros par rapport à l'année dernière. Ma ligne de conduite est la même que celle de l'année dernière, à savoir que nous faisons des coupes sur les lignes de communication, sur les frais généraux et, en revanche, nous avons augmenté, l'année dernière, les lignes qui concernent les entretiens de nos équipements puisque nous souhaitons que ce budget puisse profiter au plus grand nombre d'habitants.

Concernant vos questions, Madame D'ANGIO, pour les éclairages, encore une fois, c'est quelque chose que nous faisons en concertation avec les CIQ. Ce sont les CIQ qui nous ont fait part de leurs souhaits au niveau des éclairages de chacun des quartiers. Nous avons suivi leurs préconisations.

Concernant tous les frais engagés sur l'entretien des équipements, des parcs et jardins, comme pour la voirie, je vous propose de vous envoyer la liste de tous les travaux que nous avons réalisés. Vous verrez qu'il y en a un certain nombre. Et je vous invite à regarder les budgets 2021 et les années précédentes, et également les dépenses engagées. Vous verrez bien qu'il y a des dépenses qui ont été engagées. Ce qui prouve que des travaux ont bien été effectués sur nos équipements.

Je le disais tout à l'heure, ma ligne de conduite est simple : elle est de pouvoir augmenter toutes les lignes qui concernent les entretiens des bâtiments, des centres d'animation, des équipements sportifs puisque nous savons que c'est ce qui permet à nos habitants de pouvoir profiter pleinement de leurs équipements sur leur secteur.

Pour vous donner un exemple concret : nous avons un secteur où nous avons énormément d'équipements transférés (plus de 165), avec toutes les problématiques évoquées par Monsieur ROSSI puisqu'aujourd'hui, nous

connaissions encore toutes les contraintes et le peu de moyens alloués en mairie de secteur : 2 euros par habitant concernant le budget d'investissement. Nous avons 310 000 euros pour réaliser les travaux sur nos équipements transférés. Et encore, il ne s'agit pas de gros travaux puisque les gros travaux incombent au propriétaire. Vous imaginez bien qu'avec l'état de nos équipements transférés, il est difficile de pouvoir effectuer les travaux nécessaires. En tout cas, avec le budget qui nous est alloué, nous faisons en sorte de pouvoir allouer une somme importante sur nos équipements.

Concernant notre budget 2022 sur ces équipements, c'est le même que celui de 2021, sachant qu'en 2021, nous avons alloué des hausses significatives. Je vais vous donner quelques chiffres concrets. Sur l'entretien des bâtiments, nous sommes aujourd'hui à 260 000 euros, quand en 2019, vous aviez mis un budget de 157 000 euros. Sur les entretiens et équipements sportifs, nous avons augmenté cette ligne l'année dernière de 102 % puisque nous sommes passés de 51 000 euros en 2019 à 168 000 euros en 2021 et 2022. Et concernant nos espaces verts, c'est plus 67 %, nous sommes passés de 120 000 euros à 200 000 euros.

Madame D'ANGIO.- Je m'en fous des chiffres. Vous avez fait quoi ?

Madame BAREILLE.- Laissez-moi parler, s'il vous plaît. Essayez de ne pas couper quand un élu a la parole. Je vous ai répondu que vous aurez la liste de tous les travaux réalisés. Nous n'avons rien à cacher. Ce sont des informations que nous transmettons aux CIQ lorsque nous avons des réunions, chaque vendredi. Comme pour la voirie, vous aurez l'ensemble des travaux réalisés sur nos espaces verts, sur nos équipements. C'est une communication que l'on fait également sur le site de la Mairie et sur les réseaux sociaux. Donc je vous invite également à suivre ces informations.

Vous voyez que nous ne sommes pas inactifs, et que les sommes que nous allouons à ces lignes-là sont dépensées. Bien évidemment, nous aimerions en avoir bien plus puisque nous partons de très loin, et que très souvent, cela relève plus du cache-misère que de véritables travaux qu'il serait nécessaire de faire. On donne souvent l'exemple de gymnases où, chaque année, on va refaire un coup de peinture, alors que l'on a un problème d'inondation, et si l'on ne réalise pas les travaux, c'est encore une fois de l'argent dépensé inutilement et, en plus, c'est l'argent du contribuable.

Encore une fois, j'espère que nous pourrions revenir un peu sur toutes les aberrations des mairies de secteur où nous n'avons pas de compétences et très peu de budget. Et vous notez aussi une loi PLM très particulière. On sait qu'en plus, à Marseille, nous avons beaucoup moins de compétences que la Ville de Paris où les maires d'arrondissement ont plus de compétences, notamment au niveau des écoles. J'espère que cela nous permettra de revenir sur ces sujets-là.

Nous essayons de faire au mieux avec les moyens qui nous sont alloués. Je vous transmettrai l'ensemble des travaux réalisés sur le secteur pendant cette année. Vous verrez que les choses se font et que cela a bougé. C'est en ligne avec ce budget où nous augmentons les postes pour tout ce qui est entretien et animation de nos centres d'animation, de nos équipements sportifs et, en contrepartie, puisque nous avons le même budget chaque année, voire en légère diminution, nous sommes obligés de baisser d'autres postes. Le choix que j'ai fait, depuis que je suis dans cette mairie, c'est de baisser les frais généraux et également la communication.

Sur la communication, j'ai baissé le budget de 40 000 euros par rapport à la somme que vous allouiez en 2019 pour cette mairie de secteur.

Je pense que notre ligne de conduite est assez claire. C'est une ligne de conduite que nous tenons, qui est la même depuis l'année dernière. Je voudrais remercier Monsieur KOUBI-FLOTTE pour le travail réalisé, ainsi que les services, Madame LANCIEN. Je sais combien c'est un travail fastidieux de réaliser des budgets. Merci pour tout le travail que vous avez pu réaliser, et la qualité de vos travaux durant toute l'année écoulée. Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Je vous laisse vous exprimer, Monsieur BENFERS, pour éviter ce que vous avez pu me dire en introduction, mais généralement, vous avez la parole et une fois que je m'exprime, nous passons au vote.

Monsieur BENFERS.- Lorsque j'ai parlé d'audit, il est en cours. Je ne me suis pas exprimé sur son résultat. Il a vocation à éclairer le mécanisme actuel et à rééquilibrer les budgets qui sont en notre défaveur, ici, à la Mairie du 13-14. Voilà la volonté de la Mairie centrale. Ce n'est pas pour entrer dans un débat stérile. J'entends bien vos propos, Madame le Maire, et je suis aussi d'accord avec vous : les mairies de secteur doivent avoir beaucoup plus de pouvoirs et de moyens de faire. Mais vous dressez un tableau qui n'est pas très réaliste. D'accord, cette Mairie de secteur doit avoir beaucoup plus de moyens, mais elle appartient à une majorité qui est au Département et à la Métropole, et il me semble qu'avec tout cela, elle a les moyens de bien faire. Ce n'est pas le sujet principal, mais ce n'est pas le tableau réel dans lequel on vit. Merci beaucoup de m'avoir donné la parole.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur BENFERS. J'espère vous annoncer de bonnes nouvelles : que les mairies de secteur du nord de la ville seront mieux dotées les années suivantes. Je propose maintenant de passer au vote.

LE RAPPORT N° 21-104 7S EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS

(Vote contre des groupes Printemps Marseillais et Retrouvons Marseille)

RAPPORT N° 21-37692-DSSI - 21-105 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DES SOLIDARITES, DE LA SANTE ET DE L'INCLUSION - SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES HANDICAPES - DIVISION DES PERSONNES HANDICAPEES ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES - 3ÈME RÉPARTITION - APPROBATION DES CONVENTIONS ANNEXÉES (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur BÉRARD.- Madame le Maire, mes chers collègues, avant ce rapport, si je peux me permettre, je voudrais intervenir sur deux sujets. Pour répondre à Madame D'ANGIO, vous vous souvenez tous, ensemble, que durant un an, on a énormément combattu et travaillé sur le thème de l'inclusion, d'une inclusion plus juste, une accessibilité plus juste. Nous avons réfléchi à des projets qui vont se concrétiser, des aires de jeux différentes, adaptées pour que tous les enfants

puissent découvrir les mêmes bonheurs, qu'ils soient handicapés ou pas. Ce qui est quand même différent de votre mandat où à part l'installation d'une balançoire, on n'a rien vu de tellement plus. N'exagérons pas, il y a quand même un grand écart entre vous et nous.

Ensuite, avec Madame le Maire, nous nous sommes déplacés sur deux écoles : l'école primaire de Sainte-Marthe Audisio et l'IME Le Chalet pour des enfants polyhandicapés ou avec déficience intellectuelle. Nous avons constaté que la priorité sur ces lieux-là était la sécurité. Rien n'avait été fait jusque-là. Nous sommes fiers du résultat. Ce n'est pas que l'on veuille tellement se montrer, mais quand même ! Il était très important que cette sécurité soit assurée, et nous nous en sommes occupés. Je voudrais remercier Madame le Maire qui m'a accompagné sur ce projet-là.

Maintenant, je vais me concentrer sur le rapport dont il est question : des subventions pour associations qui sont là pour aider les personnes en situation de handicap. Pour cette année 2021, c'est la troisième répartition, pour un budget de 29 600 euros, dont 7 500 euros pour notre Mairie de secteur.

Sur ce budget-là, de manière plus détaillée, il y a 2 500 euros pour l'association GERTPP. Il est question d'actions pour inclure les enfants en école ordinaire. Et ensuite, Les Cannes blanches : 5 000 euros. C'est une subvention de fonctionnement. Ces subventions-là sont très importantes parce que ce sont des sujets très complexes et très prioritaires.

Madame le Maire, je demande que ce rapport soit voté.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Encore merci, Monsieur BÉRARD, pour ce que vous faites au quotidien. Nous savons encore combien nous avons à nous améliorer sur ces sujets d'accessibilité. Malheureusement, en France, nous avons beaucoup de retard sur ces sujets. Il est vraiment important que l'on puisse continuer à s'améliorer. Aujourd'hui, nous avons la chance de pouvoir soutenir deux belles associations de notre secteur, que nous avons pu également rencontrer. C'est une fierté. Merci à vous.

Madame D'ANGIO, vous souhaitez prendre la parole ?

Madame D'ANGIO.- Je ne souhaitais pas prendre la parole au départ, mais vu ce qui vient d'être dit, je ne peux pas laisser toujours tout dire et n'importe quoi. Bien évidemment, nous voterons favorablement cette délibération qui va dans le bon sens. Juste rappeler que nous avons, nous aussi, toujours soutenu les personnes en situation de handicap, et que nous n'avons installé qu'une seule balançoire, mais il faut bien commencer un jour. C'était un secteur, et ce n'est pas le seul dans Marseille, où beaucoup de parcs et jardins n'ont pas du tout de jeux pour enfants en situation de handicap. Nous avons souhaité commencer par un parc que nous venions de rénover entièrement. C'est pour cela que je vous demandais, tout à l'heure, la liste de vos rénovations et travaux pour en prendre connaissance. Il s'agissait d'un jardin que nous avons refait entièrement, et où nous avons eu le souhait d'installer cette balançoire. Nous souhaitons, si nous étions encore ici aujourd'hui, installer ce type d'équipements sur l'ensemble des parcs et jardins des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Je suis ravie que vous ayez étudié le dossier, que vous ayez des projets pour nos parcs et jardins. J'ai hâte de connaître enfin vos projets, Madame le Maire, parce qu'à part le mot « projet », on n'a pas la suite avec. C'est comme pour le jeu de boules de Château-Gombert : il y a un projet, mais on ne sait toujours pas lequel. Donc, hâte que vos projets voient le jour s'ils sont dans l'intérêt général des habitants de ce secteur. Je vous remercie.

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 21-37692-DSSI - 21-105 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N ° 21-37674-DGAVPJPSP - 21-106 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE SERVICE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (HORS LIBÉRALITÉS) (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur GALTIER.- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a pour objet d'approuver l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 euros, au profit d'une association qui s'appelle Appel d'Air, située impasse Sylvestre, dans le 13^{ème}, qui oeuvre pour la prévention de la récidive des mineurs. Depuis 2002, c'est un organisme de formation qui propose d'accueillir à peu près entre 20 et 30 jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés ou, parfois, sous main de justice, c'est-à-dire de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. Tout cela agit dans un chantier de fabrication de mobiliers, de bois, de fer. Ce sont des ateliers d'éducation à la citoyenneté et d'aide à l'acquisition de connaissances pour des jeunes complètement déscolarisés, qui complètent le travail du parcours de réinsertion.

Cette association est reconnue par la justice, qui est aidée également par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et qui s'adresse aujourd'hui aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et de la réinsertion issus de Marseille.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur DUDIEUZERE.- Madame le Maire, deux mots pour expliquer notre position de vote sur ce rapport puisque nous allons nous abstenir car il s'agit – et c'est marqué dans le rapport - d'un organisme de formation non qualifiante. Les jeunes vont sortir de cette formation comme ils y sont rentrés, sans diplôme, sans qualification. On va les occuper pendant quelques semaines ou quelques mois. Ce n'est déjà pas mal, mais on fait cela avec de l'argent public. Ils sortiront de là sans diplôme et sans qualification, et comme ils sont rentrés. Nous nous abstiendrons sur ce rapport.

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N ° 21-37674-DGAVPJPSP - 21-106 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N ° 21-37596-DS - 21-107 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE .DIRECTION DES SPORTS ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES - 5ÈME RÉPARTITION 2021 - APPROBATION DE CONVENTIONS BUDGET PRIMITIF 2021. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur OHANESSIAN.- Bonjour mes chers collègues. Ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions à des associations sportives, dans le cadre d'une cinquième répartition concernant l'année 2021, pour un montant global de 309 300 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera de 55 500 euros qui se répartissent comme suit :

- Avenir Gymnique des Pins : 8 000 euros.
- Club Athlétique Gombertois : 12 000 euros.
- Escrime Provence : 8 000 euros.
- Le Minots de Marseille : 8 500 euros.
- Sud Action Marseille : 5 000 euros.
- Union Sportive des Cheminots Marseillais : 14 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur OHANESSIAN. Nous sommes heureux de voir les sommes qui sont allouées aux associations sportives de notre secteur. J'en profite pour remonter encore une fois la problématique de parking pour l'escrime. Nous avons la chance d'avoir une belle association d'escrime à Saint-Jérôme, et cela fait maintenant plusieurs semaines ou mois que les parents n'ont plus accès au parking, pour des problèmes de sécurité qui touchent malheureusement notre secteur. Ce qui est assez handicapant pour les parents qui souhaitent déposer leurs enfants. Ce problème a été remonté à la Mairie centrale, et j'espère que nous saurons trouver une solution.

Je vous propose de passer au vote.

LE RAPPORT N ° 21-37596-DS - 21-107 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N ° 21-37565-DAS - 21-108 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT SOCIAL 3ÈME RÉPARTITION 2021 (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur PICARELLI.- Madame le Maire, Mesdames, Messieurs, ce rapport a pour objet l'attribution de subventions à certaines associations développant des actions présentant un intérêt social pour les personnes résidant dans notre cité, dans le cadre d'une troisième répartition concernant l'année 2021, pour un montant global de 8 500 euros.

Notre secteur est concerné par le Comité d'intérêt de quartier de Château-Gombert - Maison de quartier de Château-Gombert, avenue Paul Dalbret, 13013 Marseille, pour un montant de 1 500 euros.

Il s'agit d'une association des plus actives. D'ailleurs, Madame le Maire a participé à la célébration de ses 100 ans d'existence, le 25 septembre dernier. Aussi, Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur PICARELLI. Vous avez raison de nous rappeler combien le travail réalisé par les CIQ est important. Je les remercie encore parce qu'il ne faut pas oublier que ce sont des bénévoles qui font cela depuis des années. Cela demande énormément de temps. Ce n'est pas forcément facile puisque leur sont remontés aussi les doléances et les mécontentements des habitants. Je voulais les remercier pour le travail qu'ils réalisent au quotidien, ce qui nous permet d'avancer et de pouvoir travailler avec l'ensemble des CIQ. J'en profite également pour remercier le Département qui a alloué une subvention de 4 000 euros au CIQ de Château-Gombert.

Je vous propose de passer au vote.

LE RAPPORT N ° 21-37565-DAS - 21-108 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N ° 21-37566-DAS - 21-109 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS 4ÈME RÉPARTITION 2021
(Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur OHANESSIAN.- Avant de présenter le rapport, je me permets de lancer un appel, à vous tous, mes chers collègues, puisque suite à la réalisation concrète, bien vivante et bien dynamique de la rentrée des associations du 11 septembre dernier - nous avons 75 associations présentes -, nous nous sommes rendu compte que, sur le secteur, nous avons un vivier beaucoup plus important d'associations, bien que nous en ayons bien recensé environ 160 sur les centres d'animation et environ autant sur les associations sportives. Nous avons décidé de créer un livret des associations du secteur, que cela concerne les associations culturelles, sportives, d'animation, d'action sociale ou bien les associations culturelles également. Et donc, mes chers collègues, pour ne pas avoir d'associations que nous oublierions, merci de nous faire remonter l'ensemble des associations qui pourraient être intéressées d'intégrer un livret qui serait distribué dans les centres d'animation, mais également au public et sur le site internet de la Mairie.

Le rapport que je vous présente a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions d'équipement à diverses associations, dans le cadre d'une quatrième répartition concernant l'année 2021, pour un montant global de 22 500 euros.

Notre secteur est concerné par Une Terre Culturelle, pour le remplacement de la chaudière, des robinets, des radiateurs et la pose d'une tête thermostatique, pour un montant de 8 000 euros.

Madame le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur DUDIEUZERE.- Encore très rapidement, je vais essayer de m'exprimer sans trembler et sans claquer des dents tellement je suis frigorifié. Monsieur OHANESSIAN a parlé du Forum des associations, et cela m'a fait penser à quelque chose : vous avez fait une publication, il y a quelques jours, par rapport au Forum de l'emploi, et vous mettiez que c'était le premier Forum de l'emploi de la Mairie de secteur. C'était simplement pour vous rappeler que ce n'était pas le premier Forum de l'emploi, qu'il y avait déjà eu des Forums de l'emploi sous la précédente mandature. De même que les Forums des associations.

Madame BAREILLE.- Forum de l'Emploi organisé par Pôle Emploi, en Mairie de secteur.

Monsieur DUDIEUZERE.- Pôle Emploi était présent également à nos Forums de l'Emploi.

Madame BAREILLE.- Pôle Emploi nous a dit que c'était la première fois qu'ils réalisaient leur forum en Mairie de secteur.

Monsieur DUDIEUZERE.- Je vous montrerai les photos avec la présence de Pôle Emploi, mais vos services doivent les avoir.

Madame BAREILLE.- En tout cas, je pense qu'il est important que nous puissions accompagner nos habitants pour qu'ils puissent trouver un emploi. Je pense que nous pouvons être tous satisfaits de nous battre chaque jour pour essayer d'améliorer l'employabilité sur notre secteur, et on sait combien c'est difficile.

Madame D'ANGIO.- J'y pense maintenant puisque vous disiez que vous vouliez mettre à jour le fichier des associations pour que les habitants puissent s'y retrouver sur le site et sur ce livret. C'est très bien que les habitants puissent avoir tout le panel des associations qui s'offrent à eux. Pouvez-vous aussi mettre à jour les délégations de vos adjoints sur le site Internet ? Nous avons appris, samedi, lors de l'Assemblée générale de la Fédération des CIQ du 13^{ème}, que Monsieur PICARELLI était en charge des CIQ du 13^{ème}. Qui est en charge des CIQ du 14^{ème} ? Avant, il y avait une élue qui s'occupait de tous les CIQ, est-ce que c'est toujours le cas ? Est-ce que vous pouvez nous éclairer là-dessus et mettre à jour sur le site pour que les habitants sachent à qui s'adresser ? Merci.

Madame BAREILLE.- Tout à fait, Madame D'ANGIO, c'est prévu. Ces changements ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. Les services sont dessus et, très prochainement, ces modifications seront mises à jour sur le site de la Mairie.

Nous passons au vote.

LE RAPPORT N ° 21-37566-DAS - 21-109 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N ° 21-37535-DAS - 21-110 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - SERVICE ACCUEIL LOISIRS JEUNES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LAURÉATES DU PROJET JEUNES CITOYENS APPROBATION DE CONVENTIONS - EXERCICE 2021. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Madame BENKEDIA.- Mes chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'attribution de subventions aux associations lauréates du projet Jeunes Citoyens 2021, au titre de l'exercice 2021, pour un montant global sur la ville de Marseille de 50 000 euros. Concernant notre secteur, il bénéficiera d'une enveloppe de 19 300 euros.

Parmi les associations lauréates, je voulais parler de deux associations. La première est Synergie Family, avec le projet Les Samedis des Familles, qui bénéficie, depuis peu, d'une convention à l'année sur le Centre d'animation de Berthelot, à Sainte-Marthe. Cet été, ils ont proposé des vacances apprenantes et des séances de soutien scolaire au profit des petits Marseillais des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Et l'association du Grand Canet, sur le Centre d'animation du Presbytère, avec le projet Mon Quartier en mieux, qui assure, entre autres, des missions de soutien scolaire.

Je voulais faire une citation de la romancière Ginette QUIRION qui disait que l'éducation est un combat constant. En ce sens, nous voulons saluer les associations de notre secteur qui travaillent dans cette démarche.

Je vous demande de soumettre ce rapport aux voix, Madame le Maire.

Madame BAREILLE.- Je pense que nous sommes tous ravis de voir l'importance de notre secteur puisque l'on pèse 40 % du montant global. Ce qui montre, encore une fois, tout le dynamisme de notre secteur. Et je le dis souvent : l'avenir de Marseille passera par le nord.

Monsieur BENFERS.- Juste pour appuyer votre propos, en constatant que la Mairie centrale et la majorité font l'effort de soutenir toutes ces associations. Merci.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur BENFERS. Nous passons au vote.

LE RAPPORT N ° 21-37535-DAS - 21-110 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N ° 21-37668-DAVEU - 21 -111 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE -
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VALORISATION DES
EQUIPEMENTS ET DE LEURS USAGES - DIRECTION TERRITORIALE DES
BATIMENTS NORD CENTRE SOCIAL AGORA BUSSERINE .AMÉNAGEMENT ET
DÉPLACEMENT DE L'ENTRÉE DU BÂTIMENT SITUÉ RUE MATTEI DANS LE
14ÈME ARRONDISSEMENT DEMANDE D'AUGMENTATION DE L'AFFECTATION
DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME RELATIVE AUX ÉTUDES ET AUX
TRAVAUX - FINANCEMENT

(Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Nous sommes appelés à délibérer sur l'augmentation de l'autorisation de programme Mission Gestion Urbaine et Proximité, année 2019, concernant des études et travaux d'aménagement pour l'entrée du bâtiment du Centre social Busserine, dans le 14^{ème} arrondissement. Le budget initial était de 600 000 euros. Il nous est demandé de voter une augmentation au budget de 190 000 euros pour porter le budget total de l'opération à 790 000 euros.

Trois raisons justifient cette demande d'augmentation budgétaire. Elles ont été révélées par des études techniques d'exécution. La première raison est que la façade n'a pas été réalisée comme il était prévu qu'elle soit réalisée initialement. La seconde raison est la découverte en sous-sol de problèmes liés aux fondations, qui implique des études et travaux supplémentaires. Et la troisième raison est que, du fait du succès de ce centre, un nombre plus important de personnes est accueilli, ce qui implique un usage du deuxième étage qui n'était pas prévu initialement. Du fait d'une occupation plus importante, des travaux de mise aux normes et de sécurisation supplémentaires non prévus sont nécessaires.

Madame le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur DUDIEUZERE.- Madame le Maire, dans toutes les raisons que Monsieur KOUBI-FLOTTE a évoquées, je crois qu'il en a oublié une – pourtant elle est marquée noir sur blanc dans le rapport -, pour laquelle on nous demande de rajouter encore, avec l'argent du contribuable, 190 000 euros d'argent public pour la Busserine.

Suite à plusieurs actes de vandalisme, des réparations sont à envisager sur l'ensemble des portes du centre social, travaux connexes inclus. On fait des travaux de réparation, ils ne sont même pas finis que déjà il faut refaire parce qu'il y a eu des actes de vandalisme. Cela va encore pleurer comme quoi ces quartiers manquent d'argent, alors qu'ils sont inondés d'argent public, et cela ne sert à rien, encore une fois, et on le voit sur ce rapport : les travaux ne sont même pas finis que c'est déjà dégradé et qu'il faut recommencer, encore et encore. C'est un véritable Tonneau des Danaïdes, c'est un puits sans fond, et cela ne sert à rien. Alors que, dans le même temps, nos noyaux villageois sont abandonnés.

J'ai vu Madame le Maire, sur les réseaux sociaux, que vous vous étiez rendue, après les pluies et les inondations du mois d'octobre au chemin des Xaviers. Vous avez pu constater son état dramatique et déplorable. Cela fait des années qu'il est comme cela. Cela s'aggrave un peu plus à chaque pluie et à chaque inondation. Les habitants du chemin des Xaviers, qui paient des 2 000, 3 000, 4 000 euros d'impôts, de taxe foncière et de taxe d'habitation, ne se plaignent pas, ils ne dégradent pas, ils ne manifestent pas, ils ne cassent pas tout, ils ne taguent pas, ils ne vont pas envahir le palais omnisports, et tout casser sur leur passage. Ce sont des gens qui travaillent, qui paient des impôts et qui n'ont droit à rien, même pas à une route correcte pour pouvoir rouler de dessus. Ils n'ont pas d'école, pas d'équipement public, pas de transport en commun, pas de gymnase. Ils n'ont rien du tout.

Maintenant, cela suffit d'envoyer des millions et des millions pour toujours les mêmes qui cassent tout et ne respectent rien. Et les braves gens, les honnêtes Français qui paient des impôts n'ont droit à rien. Nous nous abstiendrons sur ce rapport, encore que je ne vous cache pas que l'on avait même envie de voter contre.

Madame BAREILLE.- C'est noté et, encore une fois, je vous rejoins dans le sens où il faut s'attaquer aux problèmes à la source, et on sait tous les problèmes d'insécurité que nous avons sur ce secteur. Et encore une fois, c'est un vœu que nous avons formulé, d'avoir plus de moyens mis à la disposition sur ce secteur, que ce soit au niveau des caméras, de la présence de la police municipale, pour veiller à la tranquillité publique sur ce secteur.

Monsieur ROSSI.- Je ne vais pas répondre à Monsieur DUDIEUZERE parce que ce qu'il a relaté, je l'ai déjà entendu préalablement dans la bouche du sénateur RAVIER et, en son absence, forcément, l'élève voulant ressembler au maître, il répète globalement la même chose. C'est assez secondaire. Ce qui m'a étonné – et c'est la première fois que cela m'étonne -, c'est qu'en général, vous lisez tout et vous êtes un homme de dossiers et de rapports. Vous vous apercevez que, sur ce rapport-là, on parle de changement d'affectation d'entrée, de restructuration d'une structure sociale qui a majoré de 30 % les usagers. Après, vous bondissez sur ce qui s'est passé à La Capelette, comme si, sur ce territoire, il y aurait des nuées de gens qui seraient descendus sur La Capelette. Je vous rappelle qu'il faut être très prudent quand on évoque ceux qui ont commis tel ou tel acte parce qu'il semblerait que ce sont ceux proches de ce territoire qui ont commis ce genre d'exactions.

Ceci étant dit, je m'inquiète beaucoup, Madame le Maire, non pas sur ce rapport et sur son contenu, mais sur la suite. Il y avait un projet – j'interpelle mes collègues du Printemps Marseillais - de plaine sportive attenante à la L2. Ce rapport était présenté, et d'ailleurs on avait eu le privilège de voir Monsieur le Maire de Marseille venir - je crois que cela devait être dans une période d'élections départementales - nous expliquer, après le McDo ou avant – je ne sais plus dans quel ordre - qu'il n'y avait pas de problème. Et ce jour-là, il était accompagné d'une fioriture d'élus de grande qualité, mais surtout d'une qui avait en charge ce dossier : Madame BENMARNIA. Elle a présenté des plans, des aménagements, un adossement sur cet équipement, notamment lié à la L2 Nord, une végétalisation de cet espace, etc. Au moment où nous nous parlons, la trouée qui mène sur ce futur équipement est en train de se faire. Je rappelle que les démolitions sont en train de se faire, au moment où nous parlons. Et puis, j'ai essayé de me renseigner sur la suite. Et là, il semblerait - je le dis à mes collègues puisque je sais que, dans les réunions auxquelles ils participent, ils seront aussi interpellatifs, vu l'attachement qu'ils ont sur le secteur - qu'il manquerait 2 à 3 millions d'euros pour finaliser l'ensemble du dispositif.

Je mets en garde les choses parce que si d'aventure, la trouée qui est en train de se faire et donc la démolition est opérée, c'est-à-dire que ce sera fini avant décembre, si le centre social avec l'AP qui vient d'être majorée, non pas pour une affaire de porte abîmée, mais sur un aménagement lié surtout à l'étage supérieur, se réalise et que nous restons dans cette espèce de *no man's land* actuel, c'est-à-dire que tout cela ne correspond pas à un projet d'ensemble, nous aurions effectivement un sentiment de chose pas finie. Je crois honnêtement que, dans le contexte actuel, cet élément-là est majeur. On ne peut pas à la fois faire une démolition de centaines de logements, une requalification du Centre de l'Agora et laisser un *no man's land*. J'invite donc mes deux collègues, parce que je sais qu'ils sont passionnés et passionnants, de rappeler au Maire de Marseille que, du fait qu'il y a un poste d'adjoint libre sur un sujet majeur, il serait temps de nommer celle ou celui qui a en charge ce dossier pour au moins faire en sorte que la plaine sportive imaginée, conceptualisée et présentée par le Maire de Marseille et Madame BENMARNIA

trouve sa réalisation sur ce territoire. Rien ne serait pire qu'en décembre, nous ayons la réalisation de la trouée, l'équipement de l'Agora et un *no man's land*.

Je dis cela parce que la Métropole, qui ne fait pas tout un tas de belles choses, à l'époque avait fait un lieu à vélos. Mais, Monsieur BOSQ et Monsieur BENFERS le savent, ce lieu était devenu un endroit extrêmement dangereux et compliqué. Nous l'avons fait retirer, recycler pour éviter que nous vivions un drame, à la demande du Maire de Marseille, du président et du directeur de l'Agora. Au moment où nous nous parlons, un aménagement devait être envisagé, et là aussi, nous nous trouvons sur une espèce de *no man's land* où il ne se passe plus rien. Je rappelle aussi que nous sommes très près de la gare de Picon, qui est une gare qui dessert ce territoire-là, et que les lieux qui servaient de réceptacle pour poser un certain nombre d'éléments de transport, notamment de vélos, ont complètement disparu de ce territoire.

Dans un projet d'ensemble, si l'on ne voit qu'un petit bout de la lorgnette, on passe peut-être à côté de l'ensemble. Je dis cela, je ne dis rien, mais enfin, je dis surtout, Monsieur DUDIEUZERE, honnêtement, arrêtons ! Je peux comprendre un certain nombre de choses, mais arrêtons d'imaginer qu'il y aurait celles et ceux dont on se désintéresse dans tel et tel endroit, qui paient et surpaient des impôts et ceux qui captent tout. Ce n'est pas très sérieux. Je viens de passer en scooter à Saint-Just, il y a des travaux aussi qui se font sur un certain nombre d'aménagements dans les noyaux villageois, et qui existent aussi. Ne racontons pas qu'il y aurait un désintérêt et que tout l'argent public serait capté dans les mêmes territoires, aux mains de je ne sais qui. Il y a plein aussi des braves gens et d'honnêtes personnes sur ces territoires. Il y a des voyous, qu'il faut combattre. Mais, il y a plein de braves gens qui, souvent, Monsieur DUDIEUZÈRE, sont plus victimes que vous et moi parce qu'ils y vivent, et ils sont souvent assignés à résidence, et sont plutôt les otages de ces gens-là. Si l'on oubliait en plus ces lieux-là, et si l'on arrêtrait de s'intéresser à ces territoires-là, nous les laisserions captifs d'une petite minorité de gens.

Quant à ceux qui ont dévasté un lieu public, parce que le Palais Omnisports, le Palais de la Glisse, on peut en penser ce que l'on veut, mais avoir dévasté un lieu public, c'est un désastre pour nous tous parce que cela va coûter cher aux contribuables et cela donne une mauvaise image de Marseille. Je ne suis pas sur les réseaux sociaux, je n'y comprends rien, mais j'ai l'impression que cet outil est plus générateur de problèmes, à l'heure actuelle, que générateur de progrès. Je vous le dis peut-être avec le recul d'un vieux monsieur, mais je me rappelle bien qu'à l'époque, pour exister, il ne suffisait pas de se filmer en train de détériorer quelque chose, mais que faire du bien et être au service des autres était plus valorisant. Mais, peut-être que les temps ont changé.

En tout cas, Monsieur DUDIEUZERE, ce qui se fait sur l'Agora et ce qui doit se faire sur cet équipement correspond à un projet commun qui fait que des gens vont peut-être sortir d'un engrenage, et leur éviter de tomber aux mains de ces voyous est quelque chose qui devrait nous habiter les uns et les autres, sans opposer qui que ce soit, où qu'il habite, que ce soit dans un noyau villageois ou ailleurs.

Et le dernier point : vous voyez, Monsieur DUDIEUZERE, je partage avec vous. J'attends de la Ville de Marseille, de la Métropole, du Département une révision des seuils et des taxes sur les impôts. Depuis la guerre, cela ne s'est plus fait. Ici, je

le rappelle, c'était le coin où vivait la maîtresse de l'empereur, Désirée Clary. Ce n'est pas qu'une station de métro. Là-haut, il y avait le château de Saint-Joseph. Là derrière, il y avait les Hauts de Sainte-Marthe où il y avait des châteaux, et d'ailleurs le château Ricard. Et aujourd'hui, on a une assiette foncière qui est en inadéquation avec la réalité. On paie moins cher de taxes et d'impôts à la Pointe Rouge et dans certains coins sur le bord de mer. Ce n'est quand même pas acceptable. Il serait bien qu'il y ait une révision consensuelle des uns et des autres pour aussi - vous le disiez, Monsieur BENFERS – avoir cet équilibre et l'équité par rapport aux gens qui vivent là.

Je vous en supplie, plaidons le fait que l'on doit avoir une enveloppe non pas au nombre d'habitants, mais aux problématiques posées. Plaidons pour une enveloppe au nombre d'équipements que nous avons et pas au nombre d'habitants. Plaidons que pour les assiettes foncières soient conformes à la réalité des territoires et des services auxquels les uns et les autres ont droit. J'habite 345, chemin de La Madrague-Ville – je dis « Madrague-Ville », ce n'est pas Montredon, c'est aux Abattoirs. Aux Abattoirs, parce qu'au 8^{ème} étage, je vois la mer, je paie plus cher que quelqu'un qui habite à Callelongue. Dites-moi, c'est une couillonnade ! Tout le monde voit la mer du haut de Saint-Joseph jusqu'au haut de Sainte-Marthe. C'est peut-être cela la justice du 13^{ème} et du 14^{ème} qu'il conviendrait de retrouver plutôt que de se chamailler sur quelque chose qui n'a pas beaucoup de sens parce que personne, dans cette pièce, ni vous qui avez géré, ni nous aujourd'hui, ni ceux de demain, n'aiment pas autre chose que faire en sorte que ce secteur puisse retrouver le meilleur équilibre. Il n'y a pas de gens qui aiment plus que les autres, ce n'est pas vrai. Tout le monde qui a eu un mandat public a essayé de faire ce qu'il pouvait, le mieux qu'il pouvait. Mais, dans un litre d'eau, on n'en fait pas rentrer deux. Quand vous étiez aux affaires, vous aviez 2 millions ; aujourd'hui, il y a 2 millions. Et demain, s'il y a 2 millions, chacun essaiera, à la marge, de faire ce qu'il veut.

Merci, Madame le Maire, d'avoir fait peut-être quelques économies sur le poste Communication qui me paraît à moi - peut-être parce que je suis vieux - fou par rapport au reste. Quand on n'est plus capable de changer une ampoule, de faire en sorte que ce soit chauffé, vous avez eu raison de ne pas faire qu'un certain nombre de choses soit supérieur à ce qui relève de l'usager, au moins que l'on nous rende grâce de cela puisqu'apparemment, il y a quelques lignes que l'on prétend opaques. Quand on connaît Monsieur KOUBI-FLOTTE, les lignes opaques, chez lui, cela ne veut rien dire, il est capable de les détailler. Et vous allez rendre, au travers d'un courrier, aux membres de l'opposition, de la majorité, l'ensemble des prestations et des actions que vous menez. Merci, Madame le Maire.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur ROSSI.

Madame D'ANGIO.- Madame le Maire, pour rebondir rapidement sur ce qu'a dit Monsieur ROSSI. Effectivement, nous vous rejoignons : dans ces quartiers dits prioritaires, il y a beaucoup de personnes qui sont dans le besoin, que l'on doit aider, qui sont des gens très bien - j'en ai moi-même rencontré plusieurs quand j'étais Maire de ce secteur. Néanmoins, aujourd'hui, Monsieur ROSSI, on est obligé de dénoncer ce gaspillage d'argent public. Aujourd'hui, c'est pour une porte qui est vandalisée sur un bâtiment qui est en train d'être rénovée. C'est quand même scandaleux. Combien de centaines de milliers d'euros nous a coûté la Maison de la justice et du droit ? Cet équipement a été squatté, il a fallu expulser les personnes,

cela a été saccagé. Combien de rapports nous votons régulièrement parce que l'on a rénové quelque chose. On parle du quartier de la Busserine où il y a l'Agora, vous connaissez aussi bien que moi le problème de la crèche de l'Oeuf qui a fermé, le problème du Centre d'animation, dont la Mairie de secteur avait la gestion, qui se trouve au-dessus de la crèche municipale. Combien de centaines de milliers d'euros nous avons tous investis dans cet équipement ? Cela n'a servi à rien parce qu'il a été saccagé, chaque fois, quelques semaines, quelques mois après.

Il est important, je pense aujourd'hui, de dénoncer ces actes de vandalisme et d'arriver, avant de continuer à jeter l'argent public par les fenêtres, à trouver une solution pour que ces dégradations ne se produisent plus.

Monsieur SAYAG.- Madame le Maire, mes chers collègues, je voulais faire un petit rectificatif sur les propos de Monsieur DUDIEUZERE, pour vous dire qu'aux Xaviers, on paie beaucoup d'impôts, mais chaque mois, nous allons régulièrement nettoyer parce qu'à cause de la carrière, il y a beaucoup de terre qui descend. Le problème vient de la carrière, et il faudrait aller les voir et leur dire de stopper puisque l'on met beaucoup de moyens. Quant à la voirie, elle est aussi nettoyée, mais on ne peut pas agrandir les voies parce qu'il y a des maisons. Je vais régulièrement nettoyer la route parce que je connais beaucoup de personnes qui habitent là-bas et qui m'alertent.

Le bitume est un problème que l'on devrait mettre au grand jour puisque les habitants s'en plaignent, mais pour toute la terre qui est au milieu de la route et sur les canalisations, on les débouche très régulièrement, et surtout, on va nettoyer. Pour nous, il n'y a pas de petits ou grands citoyens, il y a des citoyens tout simplement, et je suis fier d'oeuvrer à Château-Gombert, comme dans tous les secteurs des 13-14, entre autres, pour les faire nettoyer.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur SAYAG. Nous savons tout le travail que vous faites sur les sujets de propreté. Je dois rappeler que vous ne le faites pas seulement dans le 13-14, mais aussi dans les autres secteurs de Marseille, quelle que soit la couleur politique. Et je pense qu'il est important de travailler pour l'intérêt général.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, il y a tellement de choses qui ont été dites... J'entends bien qu'envoyer de l'argent à fonds perdus, ce n'est agréable et tolérable pour personne. Mais qu'est-ce qui fait le pourquoi du comment ? Qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui, on en est là ? Je pense qu'il y a beaucoup de coupables dans ce monde politique qui n'est pas serein et juste. Lorsque des équipements sont vandalisés, il faut se poser les vraies questions. Quelles sont les associations qui les utilisent ? Quelles associations nous soutenons et quelles associations nous délaissions ? Et je ne justifie rien du tout : celui qui casse, il paie, qu'il soit puni et j'applaudirai des deux mains. Mais si, à un moment donné, les gens sont toujours dans ce mécanisme de destruction, il faudrait savoir pourquoi on en est là. Les écoles sont pourries, depuis des années. Les HLM sont pourries. Vous avez des gens qui, depuis des années, veulent déménager, ils n'ont jamais gain de cause, leurs dossiers disparaissent des commissions, et d'autres arrivent comme des fleurs et ont accès à des logements sociaux. On se pose quelques questions.

Si l'on fait de la politique partisane – et je m'inclus là-dedans -, on n'y arrivera jamais. On peut dénoncer des choses, je peux en dénoncer plein. Monsieur DUDIEUZERE comprendra que je ne vais pas dans le sens de son propos. Mais, bien sûr, que les gens qui paient des impôts en ont assez de voir l'argent partir de mauvaise manière. Mais, ne condamnons personne. Les seuls à condamner, ce sont les gens qui mènent la politique, ici. Si nous n'avons pas les moyens d'être sur les leviers de décision, faites comme on le fait, chacun à sa manière : dénonçons. Mais, nous sommes les seuls coupables, ce ne sont pas les habitants. Et des bons Français, il y en a un peu de partout, et peut-être qu'il y en a un peu plus qu'ailleurs. Voyez le nombre d'électeurs que vous avez dans ces quartiers-là ; cela devrait vous inciter à les soutenir.

Monsieur PETIT.- Madame le Maire, mes chers collègues, je voudrais revenir sur les propos assez durs de Monsieur DUDIEUZÈRE et de Madame D'ANGIO. Je vous rappelle que vous stigmatisez toujours une certaine partie de la population de notre secteur. Moi, qui suis né dans les quartiers difficiles, j'aimerais juste rappeler que, pour une personne qui détériore, il y a neuf personnes en souffrance.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N ° 21-37668-DAVEU - 21 -111 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N ° 21-37681-DLLCHI - 21-112 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE
DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE
POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMME DSIJ - 2ÈME SÉRIE D'OPÉRATIONS
D'INVESTISSEMENT 2021 - APPROBATION DE L'AFFECTATION DE
L'AUTORISATION DE PROGRAMME (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur ROSSI.- D'abord, je veux excuser notre collègue et amie, Aurélie FALEK, parce que c'est elle qui aurait dû rapporter cette délibération, et qui aujourd'hui est contrainte de ne pas pouvoir le faire. Je le fais très volontiers, mais nous le co-présentons ensemble moralement, et avec beaucoup d'affection.

Là, on touche deux structures, notamment sur le paysage urbain dans le cadre du Grand Malpassé, et une association qui a œuvré, et continue à œuvrer, qui s'appelle Main dans la Main, qui s'occupe de la problématique du handicap. Une dans le 13ème et une dans le 14^{ème} arrondissement.

Je dois dire que lorsque j'ai regardé ce rapport, je me suis dit qu'il était intéressant que la Ville de Marseille apporte sa contribution financière à ce projet. Sur la Cité éducative de Malpassé, l'effort est fait en matière environnementale. Et je vois bien le prisme qui est pris par la Ville de Marseille, notamment sur tout ce qui touche le vert, l'écolo, etc. Mais, je veux rappeler aussi que la structure n° 2 qui est dans ce rapport, qui s'appelle Main dans la Main, animée depuis presque 15 ans par Madame Joséphine BANAC et son équipe, est une structure qui touche le monde du

handicap qui est le plus fragile puisqu'il touche le monde du handicap dans l'urbain et dans la difficulté sur la motricité, au travers de différents ateliers.

Quand je regarde l'enveloppe qui est destinée – là, on ne peut pas parler de dépense d'argent public -, on est à moins de 3 000 euros pour équiper une cuisine. Pas une cuisine comme nous l'aurions à la maison, comme vous l'auriez dans une résidence secondaire ou tertiaire, ce n'est même pas la cuisine d'un mobil home. Ce n'est pas sérieux.

Ce sujet de l'insertion des personnes handicapées, ce sujet d'ateliers de cette nature-là, dans ce territoire-là, mérite une attention forte. Je le dis parce que, encore une fois, je demanderai à l'adjoint en charge de ces problématiques de majorer sa participation. Nous plaiderons au Département et à la Métropole le fait que Main dans la Main doit recevoir une aide conséquente. Ici, peut-être pas tout le monde le sait, mais un budget d'investissement, vous savez que c'est sur factures acquittées et sur la base de la réalisation de l'ensemble. Lorsque l'on donne 3 000 sur 25 000, c'est comme si on ne donnait rien. Je le dis avec beaucoup de sérieux. Sur des sujets aussi graves, nous devrions concerter l'ensemble des collectivités, et cela devrait se faire en mairie de secteur. Nous votons une enveloppe de principe. On sait très bien que cette enveloppe aura les pires difficultés à trouver sa résolution et à quel point elle est faible.

Bien sûr, que nous allons proposer de voter pour. D'ailleurs, si je ne me retenais pas, je voterais contre, pour les raisons que je viens d'évoquer. Soit le monde du handicap a un intérêt majeur et on mobilise des crédits, soit on fait semblant de les aider et on va se retrouver dans quelque chose qui ne se réalisera pas.

Je le dis parce que Madame Joséphine BANAC et d'autres ont interpellé sur un certain nombre de travaux, un certain nombre d'accessibilités, un certain nombre de dossiers, ce sont des personnes qui, depuis 15 ans, ont des agréments, ont eu des contrôles, sont vérifiées. Il y a quelques jours, ils participaient sur le stade Hamada Jambay, avec une vingtaine de jeunes handicapés et de gens plus âgés, à des manifestations de cette nature. Ils méritent une attention majeure. Je n'ai rien contre les tonnelles, contre les abris de jardin, mais enfin, 30 000 euros pour un jardin partagé, sur les cités éducatives, parce que c'est le prisme écologique, et 2 900 euros pour celles et ceux qui s'occupent du handicap et de l'insertion et de la participation au travers des ateliers cuisine, cela me paraît en parfaite inadéquation.

Parfois, il faut pousser un coup de gueule. Monsieur BENFERS disait « il faut s'émouvoir ». Oui, il faut s'émouvoir de temps en temps, il faut être capable de dire qu'il y a des choses qui ne sont pas terribles. Ce secteur mérite mieux, surtout pour ces gens qui, depuis 15 ans, sont sur La Busserine, tiennent sur La Busserine, dans des conditions qui ne sont pas les meilleures, et font de l'insertion envers celles et ceux qui sont les handicapés d'aujourd'hui, et malheureusement de demain.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur ROSSI. J'en profite pour vous remercier de tout ce que vous faites sur les sujets de Politique de la Ville. C'est important puisque nous avons beaucoup de quartiers prioritaires sur le secteur. J'espère que nous aurons plus de programmes et des sommes allouées plus importantes pour pouvoir accompagner au mieux nos habitants.

Je vous propose de passer au vote.

**LE RAPPORT N ° 21-37681-DLLCHI - 21-112 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES VOTANTS.**

(Abstention du groupe Retrouvons Marseille)

RAPPORT N ° 21-37420-DPETE - 21-113 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE
- DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
TRANSITION ECOLOGIQUE SERVICE NATURE EN VILLE ECOCITOYENNETE
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PLAN VERT, JARDINOT
PACA, LES JARDINS DE JULIEN, COLINEO, CULTURES PERMANENTES,
MASSABIELLE, DES TERRES INTERIEURES, LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'ARBORICULTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE ET PETITAPETI,
OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES JARDINS
COLLECTIFS APPROBATION DE CONVENTIONS (Rapport au Conseil Municipal
transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Madame BENAOUDA.- Madame le Maire, chers collègues, ce rapport a
pour objet l'attribution de subventions à diverses associations réalisant des projets
d'intérêt général local entrant pleinement dans le champ de la politique municipale en
matière de nature en ville, de sensibilisation de l'environnement et de développement
durable, au titre de l'année 2021.

Les associations concernées par notre secteur sont :

- L'association Les Jardins de Julien : 4 000 euros.
- L'association Massabielle : 5 000 euros.
- L'association Colineo : 2 000 euros.

Madame BAREILLE.- Nous sommes fiers de compter ces associations
sur notre secteur. Je passe au vote.

LE RAPPORT N ° 21-37420-DPETE - 21-113 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N ° 21-37611-DPETE - 21-114 7S

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE -
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET
DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - SERVICE ESPACES NATURELS ET
RISQUES SERVICE AMENAGEMENT DE L'ESPACE URBAIN - INSTALLATION
D'UNE OEUVRE DENOMMÉE "LA SOURCE FOSSILE" DANS LA FORÊT
COMMUNALE, CANTON DE L'ETOILE, QUARTIER DES MOURETS, CHEMIN DE
PALAMA 13ÈME ARRONDISSEMENT - APPROBATION DE LA CONVENTION
D'OCCUPATION TEMPORAIRE RELATIVE À L'INSTALLATION DE L'OEUVRE PAR
L'ASSOCIATION RIVES ET CULTURES DANS LE CADRE DU PROJET
"COLLINES EN VILLE" (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de
consultation fixé à 15 jours).

Monsieur YATSOU.- Madame le Maire, mes chers collègues, nous sommes consultés pour débattre de l'autorisation de l'installation à titre gratuit et révocable, jusqu'au 1^{er} décembre 2022, de la sculpture La Source Fossile, dans la forêt communale, canton de l'Étoile, dans le quartier des Mourets, chemin de Palama, dans le cadre du projet Collines en ville. Cela avait été approuvé par le Conseil municipal et, ici, on nous demande l'approbation de déplacement de cette oeuvre qui est une oeuvre en pierre qui célèbre le retour de l'eau. Et, figurez-vous qu'elle a été victime de vandalisme, apparemment. Vous voyez, ce ne sont pas uniquement les équipements publics qui sont victimes de vandalisme. Parfois, il y a des personnes qui dégradent même les oeuvres d'art. C'est quand même dramatique. Nous devons nous prononcer sur cette autorisation de déplacement.

Je vous remercie, Madame le Maire, de mettre le rapport aux voix.

Monsieur DUDIEUZERE.- Madame le Maire, un petit mot sur ce rapport qui pourrait paraître anodin, mais qui est en réalité très symbolique. Nous voterons pour parce que le déplacement de l'oeuvre se fait par l'association, et donc c'est sans frais pour le contribuable, c'est transparent. Mais là aussi, c'est quand même extrêmement symbolique. Il y a une oeuvre qui est dégradée dans le 14^{ème} arrondissement, on la déplace dans le 13^{ème} arrondissement, soi-disant quartier plus favorisé des Mourets ; cela reste encore à démontrer. On déplace le problème, mais on ne s'arrête pas à la source du problème. C'est exactement les mêmes causes qui ont entraîné la fermeture, il y a plusieurs années, du BMDP de la Rose qui a été fermé uniquement pour cause d'agressions, de vandalismes répétés. On s'est dit que l'on allait le déplacer dans le quartier un peu plus favorisé de Saint-Jérôme. Soit dit en passant, il n'a jamais rouvert depuis, mais c'est un autre sujet. Je referme la parenthèse. Chaque fois, on déplace les problèmes. Mais jusqu'à quand va-t-on les déplacer ? Quand cela va se dégrader à Saint-Jérôme et aux Mourets, que va-t-on faire ? On va encore déplacer les choses ailleurs ? Et on va se déplacer jusqu'à quand, jusqu'où ? Il faut s'arrêter de déplacer les problèmes et s'attaquer à la source de la délinquance, et arrêter de se fermer les yeux.

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur DUDIEUZÈRE. Effectivement, c'est une situation assez ubuesque, voire triste, puisque l'on vote le déplacement d'une oeuvre d'art qui a été saccagée, du 14^{ème} vers le 13^{ème}, toujours au pied des collines, dans un environnement plutôt agréable où nous espérons tous pouvoir vivre en sécurité. J'espère que cette oeuvre d'art ne subira pas le même sort que dans le 14^{ème}, en sachant que nous sommes souvent alertés par les riverains sur les problèmes aussi rencontrés chemin de Palama où de nombreux jeunes viennent s'installer le soir pour profiter de la vue, sous l'emprise d'alcool, de drogues. On sait tous les problèmes nocturnes que nous pouvons avoir aussi dans ces quartiers.

J'ai pu échanger avec l'adjoint au Maire à la Sécurité, Monsieur OHANESSIAN, la semaine dernière, qui s'est engagé à venir chemin de Palama pour échanger avec les riverains, en espérant que l'on y mettra enfin les moyens nécessaires (des caméras, des passages de policiers) pour sécuriser ces quartiers.

Monsieur YATSOU.- Simplement pour ajouter que je partage ce diagnostic, mais le problème est que je pense qu'il y a une petite contradiction dans ce que vous dites parce que si l'on prive les quartiers qui n'ont pas accès à la culture des budgets qui leur permettent de le faire, comment voulez-vous que les gens respectent l'art ? Evidemment, l'école de la République est faite pour tout le monde, mais on sait très bien qu'il y a des quartiers dans lesquels l'accès à la culture et à

l'enseignement n'est pas simple. Il me semble qu'il faut quand même rechercher un équilibre dans l'accès à la culture et à la sensibilisation à l'art. Ce qui me frappe beaucoup aussi, c'est que quand on se promène dans certaines villes de notre région, qui sont dix fois plus petites que notre secteur, on se rend compte qu'il y a des oeuvres d'art partout, qu'il y a la manifestation de l'art et de la culture un peu partout. Et sur notre secteur, qui n'est pas le seul évidemment, on n'en voit quasiment jamais.

Encore une fois, cela évoque le problème qui a été rappelé en début de conseil : la possibilité d'agir directement en Mairie de secteur. Si nous avions les moyens de faire, nous pourrions faire en sorte que l'art et la culture puissent être développés de façon adéquate par rapport au nombre d'habitants et par rapport à la taille du secteur. Ce n'est évidemment pas le cas. Quand on voit les budgets alloués en Mairie de secteur, on se rend compte que l'on ne peut pas faire une véritable politique culturelle, mais simplement faire un petit peu du rééquilibrage et des animations culturelles un peu comme on souhaite le faire. Je partage le diagnostic, mais pas forcément les solutions.

(Applaudissements)

Madame BAREILLE.- Merci, Monsieur YATSOU. Vous avez raison de rappeler qu'il est important de sensibiliser nos jeunes à la culture. Je sais que vous vous y engagez au quotidien et que nous continuerons dans ce sens.

Monsieur ROSSI.- Je veux bien que ce soit un conseil d'arrondissements, que ce soit peut-être un lieu moins prestigieux que le Conseil municipal, mais je veux remercier l'adjoint à la Culture. Je veux le remercier affectueusement, d'abord parce qu'il a rompu avec certaines traditions. Pas celles que vous aviez, mais certaines traditions qui étaient plutôt faciles. Pour Monsieur YATSOU, depuis qu'il a cette délégation, l'éducation, la culture, ce n'est pas la ferme pédagogique. C'est la découverte de l'art et de la culture tous azimuts dans le territoire de Marseille. Il a permis à des jeunes gens de découvrir des merveilles dans cette ville. Et Dieu sait s'il y en a. Très peu connaissaient même la possibilité d'y accéder. Cela paraît toujours une petite goutte, mais croyez-moi, les petites gouttes font des ruisseaux, les ruisseaux font des rivières. C'est en tous les cas mieux.

Quant aux fermes pédagogiques, très honnêtement, je n'ai rien contre, mais quand on veut voir des bourrins, on n'a pas besoin d'aller là-bas, il y en a à peu près partout.

Ceci étant dit, je suis ravi, et nous sommes ravis, que dans cette délégation qui a peu de moyens et qui est en inadéquation avec le territoire, vous les mettiez à la disposition de découverte de belles choses de Marseille. Et il faut permettre que ces lieux de culture soient peu chers, accessibles, permettant à chacun d'y accéder. Ce n'est pas possible que ce ne soit bientôt réservé qu'à une partie des croisiéristes qui ont des sous, et que les Marseillais que nous sommes, quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, ne puissent pas y accéder pour des questions notamment de matière économique. Monsieur YATSOU, merci de faire beaucoup avec si peu.

(Applaudissements)

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, je rejoins, pour ne pas dire complètement, partiellement Monsieur ROSSI. Ici, nous avons la chance d'avoir des élus du Conseil municipal, nous avons la chance d'avoir des élus

du Conseil métropolitain et du Conseil régional. Vous avez deux anciens collègues qui sont dans l'opposition. Tout est là pour que l'on puisse faire quelque chose de bien. Dépassons un peu les problèmes d'ego. Avec Monsieur Christian BOSQ, nous sommes complètement ouverts et favorables. Pour la culture, Monsieur BOSQ porte une délégation culturelle. N'hésitez pas - et ce n'est pas pour vous mettre en défaut, c'est vraiment pour apporter quelque chose de positif à notre secteur -, que ce soit moi ou Christian, à faire en sorte, que si cela coince ou si vous vous sentez délaissés, de passer par nous et nous ferons au mieux.

Je rebondis sur les propos de Monsieur ROSSI concernant la problématique de la Métropole, lorsque je l'ai sollicité pour une association du secteur, il a fait le nécessaire pour que justice soit faite. Si l'on travaille de manière cohérente et juste, on pourra faire des belles choses au-delà de nos problèmes d'ego. Sachez que, moi je n'en ai pas, ou je n'en ai plus. Merci.

Monsieur YATSOU.- Monsieur BENFERS, je vous rassure : j'ai rencontré récemment Monsieur Jean-Marc COPPOLA, adjoint à la Culture qui m'a invité à le rencontrer pour travailler sur la culture dans notre secteur, en collaboration avec la Ville.

Madame BAREILLE.- Nous passons au vote.

LE RAPPORT N °21-37611-DPETE - 21-114 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N °21-37623-DDEE - 21-115

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ADHÉSION DE LA VILLE DE MARSEILLE À L'ASSOCIATION FÉDÉRATIVE « SEVE LA ROUE », AUTORISANT L'ADHÉSION VOLONTAIRE DES MAIRIES DE SECTEURS DÉSIREUSES DE PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER SUR LEURS TERRITOIRES RESPECTIFS L'USAGE DE LA ROUE - MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE ET CITOYENNE (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 15 jours).

Monsieur KOUBI-FLOTTE.- Madame le Maire, Mesdames, Messieurs, la Ville nous demande de délibérer sur la possible adhésion de la Ville à l'association SEVE La Roue. SEVE veut dire « système d'échange pour vitaliser l'économie ». Cette association propose la création et la diffusion d'une monnaie locale qui s'appelle la Roue qui, aujourd'hui, est utilisée par 3 000 personnes, 1 000 entreprises et associations. Pour utiliser cette monnaie, la condition préalable est d'adhérer à l'association. Il y a une parité entre cette monnaie et l'euro. Cette parité est de 1 pour 1. Cette monnaie permet d'acheter des biens, des services auprès des entreprises qui elles aussi adhèrent à l'association.

L'objectif est de favoriser un développement local. Il est demandé à ce que les mairies de secteur décident, oui ou non, de mettre en œuvre, en ce qui les concerne, cette monnaie. Le Conseil municipal autorise les mairies de secteur à contribuer financièrement à cette adhésion, sur la base de 10 centimes d'euros par habitant et par an.

Préalablement à l'adhésion, les mairies de secteur doivent accepter le principe d'une convention de partenariat et d'objectifs s'agissant de la mise en oeuvre de la monnaie dans le secteur.

La position de notre groupe est de voter contre ce rapport, principalement pour deux raisons. La première raison est que l'on estime ne pas avoir en interne les services, la disponibilité en termes de personnel, de compétence, pour suivre cette monnaie ; ce qui va impliquer une comptabilité, un travail important, sans parler du coût de l'abonnement, qui serait de 10 centimes d'euros par habitant et par an, soit 15 000 euros par an, qui représente le montant de la diminution de notre budget de fonctionnement.

La deuxième raison est qu'à partir du moment où l'on va cogérer une monnaie, on prend des responsabilités qui sont colossales. Il y a des risques de malversations que, potentiellement, on ne maîtrise pas. Et on devra *in fine* rendre compte vis-à-vis du Trésor public de fonds pour lesquels on n'aura pas de contrôles suffisants.

C'est la raison pour laquelle la proposition de Madame le Maire et de notre groupe est de voter contre.

Madame BAREILLE.- Pour compléter, nous n'avons pas été informés. C'est un projet qui n'a pas été présenté en Mairie de secteur, en tout cas dans les mairies de l'opposition. Il est donc compliqué pour nous de pouvoir voter pour cette monnaie locale, sachant qu'il y a pas mal d'interrogations.

Mais, Monsieur BENFERS, vous allez peut-être pouvoir nous éclairer puisque vous voulez prendre la parole.

Monsieur BENFERS.- Madame le Maire, mes chers collègues, la monnaie de la Roue, même si l'adhésion a un coût - 10 centimes par habitant et par an - a vocation à garder la possibilité de faire des achats localement, de soutenir le commerce local et de garder au maximum les richesses sur le secteur. La monnaie de la Roue, telle qu'on va le voter, aujourd'hui ne s'adresse pas directement aux 13-14. C'est soumis à notre conseil d'arrondissements, mais c'est pour l'adhésion de la mairie du 4-5.

Madame BAREILLE.- Ce sont toutes les mairies, sinon on ne le voterait pas en conseil d'arrondissements du 13-14.

Monsieur BENFERS.- On va vérifier. Le but de cette monnaie n'est pas de générer des frais supplémentaire, mais au contraire, de garder l'argent sur le secteur, avec les associations et les entreprises qui vivent sur ce secteur, et pour ne pas que le pouvoir d'achat des locaux se dilapide sur des plateformes d'achat ou sur les grandes surfaces. C'est pour soutenir les commerçants de petite taille sur le secteur d'activité.

Monsieur BOSQ.- Simplement pour compléter, c'est une expérimentation qui va se faire sur la Mairie des 4-5, mais avec le propre budget de cette Mairie.

Madame BAREILLE.- Vous nous avez répondu que ce serait avec le budget de la mairie. Je vous propose de passer au vote.

LE RAPPORT N °21-37623-DDEE - 21-115 EST REJETÉ À LA MAJORITÉ.

(Vote contre du groupe Une Volonté pour Marseille)

Nous avons épuisé tous les rapports de ce jour. Je remercie les agents de la Mairie pour le bon déroulé de ce conseil et tout le travail fait en amont, ainsi que nos rapporteurs, et je vous souhaite à tous une bonne fin de journée.

(La séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 17 h par Mme Marion BAREILLE, Maire du 7^{ème} Secteur)